



Réunion du 03 Février 2020

Président : Patrick GADEYNE 09 75 66 26 33 - 06 73 40 75 82  
Réfèrent Loire Nord : Daniel BOCHU 04 77 63 36 39 - 06 76 53 43 62  
Membre Saint-Etienne : Salah BENBELAID 06 62 19 56 42  
Membres Délégation Roanne : J. Marc ALLEGRE 06 63 57 93 94  
Aimé THEVENON 06 81 64 21 64  
Jean Luc AUGEREAU 06 65 24 14 40

**ABSENCE du Président de la Commission du Mercredi 29 Janvier au Jeudi 6 Février 2020 inclus.**

Pour tous problèmes merci de contacter : Salah BENBELAID 06 6219 56 42

### COURRIERS MAILS

Fc Saint-Etienne : lu et noté accord

### COUPE DE LA LOIRE FUTSAL SENIORS MASCULIN.

Une consolante sera organisée en accord avec les deux clubs Ric.O.du Moncel contre FC Saint-Etienne le Samedi 29 Février en levée de rideau de La Finale, à la salle Omnisport de la Plaine Achille à Saint-Etienne à 18 heures. Pour cette rencontre un ou deux arbitres officiels seront désignés par la Commission des Arbitres (52 €uros / 2 = 26 €uros par club)

La finale de la Coupe de La Loire opposera les clubs de PLCQ Futsal Club contre le Futsal Club du Forez

La finale se disputera le Samedi 29 Février 2020, Salle omnisport de La Plaine Achille à Saint-Etienne à 20 heures

Les frais d'arbitrage seront pris en charge par le District de La Loire. (2 arbitres )

### COUPE FUTSAL LAURAFoot

PLCQ Futsal Club contre Clermont Métropole le Samedi 8 Février à 18 heures au Gymnase Halle des Sports Benoît Frachon  
5 Rue Jean Jaurès 42240 Unieux

RCA Futsal contre FC Saint-Etienne le Samedi 8 Février à 18 heures au Gymnase du Vergeron Rue de la Galifette 38430 Moirans

### CHAMPIONNAT

La mise en ligne sur le site du District compétition = championnat Futsal, il a commencé ce Lundi 3 Février 2020.  
Les rencontres se disputeront au gymnase de La Rivière où bien au gymnase d'Unieux.

La Commission demandent aux clubs de bien regarder les jours et les heures des rencontres = ponctualité

Les premiers nommés doivent impérativement se munir de la feuille de match via Footclub.

Les rencontres seront arbitrés par des arbitres désignés par la commission des arbitres.

Les frais d'arbitrage sont à la charge des deux clubs 52 €uros pour la rencontre = 26 €uros par Clubs.

Chaque club qui reçoit doit présenter un délégué.

Les clubs doivent se tenir au règlement (équipement des joueurs), un où les arbitres peuvent refuser de ne pas faire participer un joueur pour une tenue non conforme.

**RAPPEL** : Les clubs doivent adresser les feuilles de matchs dans les 48 heures au District de La Loire.

Les clubs doivent enregistrer les résultats sur Footclub.

**ATTENTION AUX AMENDES.**

**La commission a gardé le Vendredi de 21 h à 22 h 30 pour des modifications de rencontres qui doivent être adresser minimum 15 jours avant la rencontre.**

**Pour toutes modifications d'horaires et de jours sont à adresser à la Commission minimum 15 jours avant la rencontre.**



# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2019 / 2020**

## FUTSAL

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.80

Pour toute demande par messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club sera prise en compte, pour la saison 2019 - 2020.

### INFORMATION IMPORTANTES

Exceptionnellement pour la semaine entre 17 et 21 Février : Le Lundi 17 Février se déroulera trois rencontres et le Jeudi 20 Février deux rencontres une à La Rivière et une à Unieux.

LE VENDREDI 21 FEVRIER LE GYMNASE EST RESERVE PAR LE SERVICE DES SPORTS POUR LES UNIVERSITAIRES.